

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 21 JUIN 2017**

### **2017/49 - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DIVERSES ASSOCIATIONS**

#### **PLANETE JEUNES**

L'association Planète Jeunes et l'association le CLAR organisent au sein de la Maison Folie Beaulieu une soirée musicale le 30 juin 2017.

Le groupe de musiciens fera des reprises de Dépech Mode avec une projection sur écran de clips agrémentés de danseuses de l'association Renaissance Artistique de la Délivrance.

La soirée regroupera différentes associations de la ville pour un moment convivial et musical.

Le budget total de cet événement est de 3 770 €uros Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 500,00 €.

#### **LA RENAISSANCE ARTISTIQUE DE LILLE DELIVRANCE**

Dans le cadre du festival de danse à Calais en mai 2015, l'association a été sélectionnée pour participer au Festival National de Danse de 2017.

Le groupe de l'association est composé de 11 danseuses, de 2 accompagnants et d'un professeur, ce festival s'est déroulé du 26 mai au 28 mai 2017 à Miramas dans les Bouches du Rhône.

Le budget global de cet évènement est de 4 194 €. I est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 500,00 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement des subventions suivantes :
  - 500,00 € à Planète Jeunes (N° 499 120 178 00011)
  - 500,00 € à la Renaissance Artistique Délivrance (N°418 254 280 00021)
  
- ◆ **IMPUTER** les dépenses correspondantes :
  - 500,00 € au chapitre 67 - article 6745 - Fonction 33 - Opération n°1079 : Soutien aux associations culturelles - code service : NEN
  - 500,00 € au chapitre 67 - article 6745 - Fonction 33 - Opération n°1079 : Soutien aux associations culturelles - code service : NEN

ADOPTE A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme